

Recherches sociographiques



J.M. KLINKENBERG *et al.*, *Langage et collectivités. Le cas du Québec*

Denise Deshaies

Volume 23, numéro 3, 1982

Imaginaire social et représentations collectives, II. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056009ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056009ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Deshaies, D. (1982). Compte rendu de [J.M. KLINKENBERG *et al.*, *Langage et collectivités. Le cas du Québec*]. *Recherches sociographiques*, 23(3), 458–461. <https://doi.org/10.7202/056009ar>

pouvait que fonctionner dans un monde chrétien? Devient-elle inopérable dans un monde sécularisé? Ce genre d'interrogations est d'ailleurs valable pour toutes les communautés religieuses actives, tant au Québec qu'ailleurs.

Cette recherche a constitué la thèse de doctorat de l'auteur, présentée sous le titre « Sécularisation, structure de plausibilité et *aggiornamento* d'un ordre religieux. Étude socio-historique d'un cas : Les Clercs de Saint-Viateur et la révolution tranquille (1957-1972) ». Elle a nécessité le dépouillement d'une documentation de près de trente mille pages, répartie dans plusieurs fonds (lettres circulaires des supérieurs provinciaux et généraux, documents préparatoires et procès-verbaux des chapitres ou réunions, chroniques et rapports de provinces, rapports financiers, projets, mémoires et rapports des commissions d'études; p. 19, note 27). Elle a également bien établi les étapes et le contenu des changements sociaux vécus dans la société québécoise.

Ce genre d'étude s'inscrit dans un courant de recherche où Jean Ségué, maître de recherches au Centre national de la recherche scientifique (Paris), est le principal instigateur. Une équipe de recherche en sociologie des religions de l'Université de Sherbrooke, à l'issue d'un de ses séminaires, avait déjà livré une publication : *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses*, avec la collaboration de Bernard Denault et Benoît Lévesque (Les Presses de l'Université de Montréal/Université de Sherbrooke, 1975). Tout n'est pas dit sur la contribution des communautés religieuses au développement socio-culturel du Québec, ainsi que sur leur évolution dans une société donnée.

Monique DUMAIS

Université du Québec à Rimouski.

J.-M. KLINKENBERG, D. RACELLE-LANTIN et G. CONNOLLY, *Langages et collectivités. Le cas du Québec*, [Montréal], Leméac, 1981, 300p. (Actes du colloque international du Centre d'études québécoises, Université de Liège, 25-28 mars 1980.)

Comme tout colloque, celui de Liège avait un objectif précis : la confrontation des « lectures européenne et québécoise de la situation linguistique vécue par des francophones d'Amérique du Nord » (p. 12). C'est ainsi que J.-M. Klinkenberg présente les Actes du colloque. Mais il n'allait pas s'agir que du cas du Québec. La Belgique représentant aussi une situation de contact des langues, il allait également en être question : conflits linguistiques issus de la coexistence de deux ou de plusieurs langues, au Québec comme en Belgique, et conflits linguistiques provenant également de la coexistence de différentes variétés du français et de leurs rapports à la « norme française ». Pour ce qui est de la confrontation « des lectures européenne et québécoise », il n'en est guère question dans les différentes communications. Bien que quelques indices de cette confrontation apparaissent dans les discussions qui suivent certaines des présentations, c'est en dehors du texte imprimé qu'elle semble se situer principalement, le cas du Québec étant analysé par des Québécois, celui de la Belgique par des Européens.

Les seize communications sont regroupées sous trois titres principaux, soit « Langue et société », « Pratiques » et « Du Québec et d'ailleurs ». La logique de cette division nous échappant, nous nous contenterons de présenter brièvement le contenu de chacune des communications par ordre d'apparition dans le volume.

G. Gagné et M. Pagé présentent les résultats de différentes études qui ont porté sur le langage oral de jeunes québécois âgés de quatre à seize ans. Ils ont surtout tenté de faire ressortir

l'importance de trois variables : l'école, l'aire géographique et le milieu socio-économique. Les résultats, présentés de façon très générale, indiquent qu'il semble y avoir peu d'effets significatifs de ces trois variables sur le comportement linguistique. Tentant de rassembler des résultats de nature très diversifiée, cette communication a l'avantage de faire connaître au lecteur l'existence de différentes recherches sur le langage oral d'enfants, tout en ayant le désavantage de ne mener aucune discussion de fond ni de fournir d'indications précises quant aux méthodes utilisées dans les recherches présentées.

C. Laflamme nous propose une analyse fort pertinente de la « Position de la langue française au Québec dans un rapport de classes et dans le contexte nord-américain ». Après avoir parlé des conséquences socio-économiques de certains événements historiques importants, il démontre que l'analyse du français au Québec implique deux ordres de problèmes qui sont étroitement liés, soit celui des rapports de domination au niveau national (français/anglais) et celui des rapports de domination au plan social (bourgeoisie/classe populaire). Il indique que « la langue populaire au Québec présente [...] un caractère particulier puisqu'elle résulte d'une double domination » (p. 49) et il critique, de ce fait, ceux qui ignorent ce double processus de domination dans leurs analyses, fussent-ils sociologues ou linguistes.

M. Ducrocq-Poirier analyse l'apport du normando-saintongeais au français du Québec : mots implantés dans la langue québécoise — certains d'entre eux étant classés comme archaïsmes, d'autres comme canadianismes — et influences aux plans phonétique et syntaxique. Cette présentation factuelle est assortie de fréquents jugements de valeur, chers aux plus « purs puristes ». La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont qualifiées de régions « notablement sous-développées » (p. 65), l'intonation en français québécois est décrite comme « monocorde, lourde et nasillarde tout à la fois, insuffisamment articulée, relâchée du fait d'élisions et de contractions répétées » (p. 66). Il est inutile de dénoncer de telles affirmations : les puristes sont déjà convaincus de leur véracité, les autres sont déjà convaincus de leur fausseté et de leur nature purement idéologique. Si nous les avons soulignées, c'est pour que le lecteur ne se trompe pas en lisant le titre de la communication, qui se veut être une analyse dans une perspective « sociolinguistique ». Cette communication n'a de sociolinguistique que son titre.

D. Vincent présente les résultats d'une analyse portant sur les jugements émis par cinquante-neuf locuteurs montréalais au sujet d'un phénomène bien connu au Québec, le sacre. L'étude indique que, si le sacre est considéré comme vulgaire et jugé négativement au plan social, il n'en est pas moins vu comme porteur d'une forte valeur expressive au plan individuel.

J.F. Hamers présente les résultats provenant d'une recherche effectuée auprès d'enfants francophones et anglophones d'âges différents, habitant la région montréalaise. Cette recherche visait à mesurer les attitudes et motivations face à la langue seconde et face au groupe culturel représentant cette langue seconde auprès d'une population scolaire ayant vécu des expériences de programmes d'échange interethnique. La conclusion insiste sur la nécessité de mieux définir la notion de contact interethnique ainsi que de tenir compte des facteurs psychosociologiques qui sont en cause, dont l'attitude, la motivation et l'anxiété.

Alors que les résultats les plus pertinents de cette recherche ont été obtenus auprès d'élèves francophones et anglophones partageant une même école, la communication suivante s'attarde justement, de façon plus générale, au problème de la cohabitation linguistique au Québec. E. Bédard et C. Saint-Germain insistent sur le fait que cette question n'est actuellement l'objet d'aucune évaluation ni d'aucune planification. Ils terminent leur exposé en soulevant plusieurs questions importantes relatives à l'effet de la cohabitation linguistique sur le maintien et la survivance des langues et des groupes impliqués.

Dans une communication portant sur le vocabulaire du hockey sur glace au Québec, S. Aléong dresse un historique dont ressort la disproportion des rôles qu'y ont joué l'anglais et le français. Alors que l'anglais a été la langue de la direction et de l'innovation technique, le français

est demeuré la langue de la traduction. Aléong décrit les conséquences de cette situation en insistant sur trois faits principaux : l'évolution du vocabulaire technique du hockey s'est faite en anglais ; c'est donc un vocabulaire anglo-américain qui a été utilisé par les francophones, que ceux-ci soient hockeyeurs, journalistes ou amateurs ; un effort de plus en plus grand a été consenti par certains organismes pour corriger un tel état de fait, avec pour conséquences un écart de plus en plus marqué entre « dirigisme linguistique et usage » et une prolifération de synonymes français pour traduire un seul terme anglais. (Par exemple : *puck* = rondelle, disque ou encore roulette, balle, rond de caoutchouc, termes utilisés avant 1950 dans la presse écrite.)

M. Chrétien s'intéresse également à une question de terminologie, celle de la haute-fidélité. Selon les résultats d'une enquête par questionnaire, les usagers, bien que connaissant les terminologies anglo-américaine et franco-européenne pour désigner les appareils courants en haute-fidélité, utilisent et valorisent davantage la terminologie franco-québécoise. Malgré cette préférence marquée, les terminologues québécois s'obstinent à vouloir imposer la terminologie franco-européenne. Pour Chrétien, ceci est encore un exemple du rejet des créations spontanées au profit des créations des spécialistes, même si ces dernières ont peu de chance de s'implanter. « À quoi bon "terminologiser" si l'on est peu soucieux d'implanter et d'implanter efficacement » (p. 159). Cette déclaration devrait faire réfléchir les spécialistes en terminologie, qui semblent trop souvent ne pouvoir justifier leur existence que s'ils imposent des termes différents de ceux que l'on retrouve dans l'usage courant, même si ces derniers sont tout à fait conformes à la « logique de la langue française ».

La communication de L. Gauvin retrace avec beaucoup de pertinence l'évolution de la littérature québécoise, dont les enjeux idéologiques ont souvent été associés à ceux de la langue, comme en témoignent les nombreuses prises de position au sujet du *joual*. À travers le problème de la langue d'écriture sont aussi mis en jeu les problèmes de nation, de littérature nationale ainsi que de la place et du rôle de l'écrivain dans la société.

K. Deprez refait l'histoire de la situation des Flamands en Belgique et des francophones au Québec, en insistant davantage sur le rapport de domination nationale (Flamands/Wallons, Français/Anglais) que sur le rapport de la domination sociale. Cette même perspective oriente la discussion sur le standard linguistique. Selon Deprez, il y a nécessité de développer un flamand standard en Belgique et un français standard au Québec, tous deux devant être à la fois distincts et assez près des standards des Pays-Bas et de Paris. En somme, le message est le suivant : gardons des particularités linguistiques qui symboliseront notre identité spécifique face à la toute-puissante mère-patrie, mais n'allons pas trop loin dans ce sens sous peine de perdre contact avec cette même mère-patrie qui est notre caution de survivance face à ceux qui nous dominent au plan national !

Un mot sur les communications qui concernent spécifiquement le cas belge. M.-P. Herremans décrit les lois linguistiques qui existent en Belgique et insiste particulièrement sur le fait que ces lois ne devraient pas servir de modèle pour le Québec. J.-M. Klinkenberg analyse le cas de la région d'Eupen dans laquelle quatre variétés linguistiques se côtoient, soit le français, le haut-allemand, le *plattdeusch* et l'allemand régional : bien que très près de l'Allemagne fédérale, la région d'Eupen vit dans un environnement largement francophone et, de ce fait, c'est le français qui représente la langue de la promotion sociale. P.H. Nelde fait une étude linguistique des « interférences du français chez une minorité germanophone » surtout aux plans lexical et morpho-syntaxique ; il s'attarde à discuter des facteurs pouvant expliquer la propension à l'emprunt que manifestent certaines communautés en situation minoritaire. Y. Winkin présente les résultats limités d'une recherche à peine amorcée sur les variétés linguistiques du français belge, en insistant sur l'importance des techniques de cueillette de données utilisées en ethnographie de la communication.

J.-C. Corbeil aborde ensuite la question de la francophonie, en soulignant le fait que les pays dits francophones représentent tous des cas de multilinguisme. Il discute également de l'existence de différentes variétés du français, de la norme, des préjugés, des phénomènes d'emprunts linguistiques,

etc. Son plaidoyer final en est un de tolérance : la francophonie doit reconnaître et accepter les autres langues qui coexistent dans les territoires où l'on parle français et accepter le fait qu'il existe diverses façons de parler français. Et les francophones de tous pays doivent insister davantage sur ce qu'ils ont en commun que sur ce qui les différencie.

J. Cellard soulève sensiblement le même type de question. Contre ceux qui dénoncent l'hégémonie de la France en matière linguistique et culturelle, il insiste sur le fait que c'est encore en France que le nombre de locuteurs du français est le plus imposant. La suprématie de la France dans le monde francophone s'explique donc, pour l'auteur, par autre chose que des facteurs purement symboliques. Les Actes du colloque de Liège se terminent par cet exposé, suivi d'un résumé de J.-M. Klinkenberg qui conclut à la « profonde dissymétrie entre les états atteints par la discipline sociolinguistique dans l'un et l'autre pays » (p. 295) ; et le compte rendu des diverses communications à ce colloque en témoigne probablement...

Denise DESHAIES

*Département de langues et linguistique,
Université Laval.*

Jean HAMELIN, André BEAULIEU et Gilles GALLICHAN, *Brochures québécoises, 1764–1972*, Québec, Ministère des communications, 1981, 598p.

Voilà un instrument de travail qui rendra beaucoup de services et évitera bien des tâtonnements aux chercheurs, en dépit du peu de moyens dont disposaient les auteurs du catalogue, des limites auxquelles ils ont dû s'astreindre et, il faut le dire, du fouillis qui règne, d'une bibliothèque à l'autre, dans le domaine des brochures.

Les auteurs du répertoire sont prudents quant à la définition qu'ils donnent au terme « brochure ». S'ils acceptent d'emblée celle de la Bibliothèque du Congrès américain : « tout imprimé dont le nombre de pages est inférieur à 49 », à l'exclusion « des périodiques, des publications gouvernementales, des tirés à part, des calendriers, des circulaires, des manuels », de même que des imprimés sur le Québec publiés hors du territoire, ils la trouvent néanmoins discutable. C'est pourquoi, ils n'ont pas hésité à inclure dans leur répertoire « les imprimés en réponse à une brochure, même si le nombre de leurs pages excède 50 », « certaines monographies et autres documents qu'il est d'usage pour les bibliothécaires de classer parmi les brochures ». C'est un peu vague. Quant à se réclamer de la tradition...

Le répertoire contient 10 232 titres, présentés par ordre alphabétique d'auteur mais dans un ordre chronologique, depuis 1764 jusqu'à 1972. Un système de sigles, à la fin de chaque description bibliographique, renvoie aux bibliothèques inventoriées qui conservent la brochure. Deux index onomastiques, l'un des auteurs, l'autre des sujets, facilitent la consultation, surtout si l'on ignore la date de publication de telle ou telle brochure.

La compilation d'un tel catalogue pose évidemment le problème de l'exhaustivité. C'est ainsi, par exemple, que la légende *Les Deux anneaux* (1853) de James Phélan ne figure pas au répertoire. Y est incluse la pièce de Victor Vekeman, *La Morte en vie* (1949). Pourquoi celle-ci et le silence absolu sur les vingt autres pièces du même auteur, qui ne comptent pas plus d'une trentaine de pages chacune ? Pourquoi aucune pièce de Jules Ferland ? Pourquoi inclure tel roman de Régis Roy ou de Denis Benjamin et aucun roman de la collection du « Roman canadien » chez Édouard Garand ? Pourquoi ignore-t-on tout le phénomène de la para-littérature ? Pourquoi...